

## Un nouveau destin pour le château des Arts

TALENCE

Le château des Arts, construit en 1890, est connu des Talençais pour avoir, en octobre 2016, hébergé 49 réfugiés. Mais il convient aussi de rappeler que ce château fut la propriété des beaux-parents de François Mauriac ; les noces du célèbre écrivain bordelais y furent célébrées. Actuellement, l'État en est propriétaire. Ce château dispose d'une surface de 640m<sup>2</sup> au milieu d'un parc magnifique de 15.000m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, le bâtiment est en vente. « Afin de ne pas le laisser entre les mains de promoteurs, je souhaite que la

commune se porte acquéreur pour la somme de 2,4 millions d'euros, a annoncé le maire lors du conseil municipal du 8 février. Je voudrais en faire un lieu emblématique de la ville. À cet égard, les Talençais seront consultés. »

En cas d'acquisition, Talence posséderait 4 châteaux : Peixotto (annexe mairie), Margaut (école de musique), Thouars (associations et services de la ville) et le château des Arts pour lequel le maire a quelques idées. L'opposition s'est montrée également très favorable à cette acquisition.

La décision définitive devra être prise avant le 15 mars.

Michel SOULÉ-LIMENDOUX



Mis en vente par l'État, le château des Arts pourrait être acheté par la ville.

Ph MSL

## L'Épicerie solidaire a trouvé son nid



Des produits de première nécessité sont à disposition

Ph Épicerie solidaire

VILLENAVE D'ORNON

L'Épicerie solidaire au nom si bien trouvé, Ensemble, a été inaugurée récemment dans un nouveau local partagé avec l'association Femmes villenavaises solidaires et citoyennes.

En présence de ses partenaires (MDSI, CCAS, Mairie, épicerie solidaire et sociales de Gironde, la CAF...), des élus, Jean-Luc Gleyze (président du département), Martine Jardiné (vice-présidente du conseil départemental et conseillère du canton de Villenave d'Ornon), Jacques Raynaud (conseiller départemental du canton de Villenave d'Ornon), Patrick

Pujol (maire de Villenave d'Ornon), d'Anita Norena-Sans (présidente de l'association Femmes villenavaises solidaires et citoyennes) et de Pauline Vert (présidente de l'association Escalade solidaire), l'ouverture du lieu n'a pas manqué d'être fêtée.

Ouverte à tous et toutes, cette Escalade solidaire est un lieu de vie, de partage et d'échange. Bien plus qu'une épicerie solidaire où des personnes fragilisées trouvent des produits de première nécessité, elle constitue un réel endroit de ressources pour les bénéficiaires mais aussi pour les adhérents. Et chacun apporte sa pierre à l'édifice pour rendre ce lieu agréable et convivial, tous



Deux associations solidaires unies pour partager un même local.

Ph Épicerie solidaire

apprennent des autres mais aussi sur eux-mêmes.

50 familles y sont accompagnées et une vingtaine de bénévoles aident à son fonctionnement avec le soutien financier de la Caf pour les sorties et les animations.

Aussi subventionnée par la Ville sous la houlette du CCAS (Centre communal d'action sociale), l'épicerie solidaire propose également divers ateliers tout au long de la semaine : sophrologie (lundi 9h30-11h), informatique (lundi 14h30-16h30), marche nordique (mardi 9h15 - 11h30), couture (mercredi 14h-17h), cuisine

(jeudi 9h30-12h), atelier artistique (jeudi 14h30-17h), atelier zumba (vendredi 10h30-11h30).

Si chaque association a son identité et ses objectifs, au fur et à mesure des années, un partenariat a été construit avec Les Femmes villenavaises solidaires et citoyennes. Certaines sorties et activités sont donc réalisées en commun (sophrologie, marche nordique), la solidarité n'ayant pas de limite.

Sophie NEUPERT

Épicerie solidaire, 1 place Aristide-Briand. Ouverte mercredi (14h30 à 18h), jeudi (9h30 à 12h 30 et 14h30 à 18h) et vendredi (9h30 à 12h30). Contact : epiceriesocialeensemble@orange.fr

## Les Toiles filantes : la tête dans les étoiles

PESSAC

Le 14<sup>e</sup> festival jeune public Les toiles filantes se tiendra au cinéma Jean-Eustache, à Pessac, du lundi 19 au dimanche 24 février sur le thème *La tête dans les étoiles*.

Chaque année, ce Festival s'accompagne d'une compétition de films, de lectures, d'animations, d'une présentation des films et d'un stand de livres jeunesse assuré par la librairie Georges, de Talence. Par ailleurs, plusieurs invités de marque seront présents : Jacques Colombat, réalisateur de *Robinson et compagnie*, proposé en séance spéciale (le 21 février à 14h15 et rencontre avec le réalisateur) ; Xavier Kawa-Topor, spécialiste de cinéma d'animation,

ayant travaillé au Forum des images à Paris, il a fortement contribué à la reconnaissance internationale de l'œuvre de Hayao Miyazaki ; Arnaud Demuynck, initiateur des programmes de courts-métrages *La Chouette entre veille et sommeil* et *La Fontaine fait son cinéma*, proposés en séances spéciales ; Stan et Édouard Zambaux, réalisateurs du documentaire *Un jour ça ira*, à propos d'un centre d'hébergement d'urgence parisien qui accueille de nombreuses familles réfugiées.

L'inauguration officielle (le 19 février à 17h30) sera suivie, en avant-première, de la projection du film *Croc Blanc*. La clôture aura lieu le 24 février à 17h30 avec la proclamation du palmarès et la projection

du film culte *Chantons sous la pluie*. Entre les deux, seront projetés une vingtaine de films, suivis de rencontres avec Arnaud Demuynck, réalisateur, scénariste et producteur.

Dans le cadre de Ciné concert, *Cadet d'eau douce* sera projeté le 22 février à 14h, suivi d'un bord de scène avec le Palois Arnaud Millan (Rond Héron), qui jouera en direct la musique originale.

*Jolis courts et autres lunes*, propose 6 films d'animation (le 19 à 10h30, le 22 à 10h30 et 16h, le 24 à 11h) et *le Rêve de Galileo*, 5 courts métrages d'animation (le 19 à 16h25, le 20 à 10h40, le 21 à 10h30, le 23 à 10h20, le 25 à 11h10). Des animations sont prévues avant ou après ces séances (ateliers, rencontre, conte, lecture, maquillage).

*Jean de la Lune*, *Mune, le gardien de la lune*, *Nocturna, la nuit magique*, *Le Petit Prince*, *Wall-E*, *E.T. l'extra-terrestre*, *Le château dans le ciel* et *Mars Attacks* seront présentés dans le cadre du thème de l'année, suivis là aussi d'activités diverses et de rencontres.

Dans le hall du cinéma, chacun pourra découvrir des expositions, un espace jeux, les stands de la librairie Georges...

Michel SOULÉ-LIMENDOUX



Le film « Croc-blanc » ouvrira le festival en avant-première.

Ph DR

Programme/billetterie/tarifs/infos : www.lestoilesfilantes.org - 05.56.46.00.96.

## Un budget 2018 maîtrisé et ambitieux

PESSAC

Au début du Conseil municipal du 5 février, le maire Franck Raynal fit d'abord observer une minute de silence en la mémoire de Danielle Le Roy, ancienne adjointe à la culture, récemment décédée. La réunion débutait à 18h, un horaire inhabituel qui laissait présager une durée tout aussi inaccoutumée. Mais la longueur des débats en valaient la peine, puisqu'il s'agissait d'aborder le rapport de mutualisation 2017, l'égalité femmes/hommes avec le rapport de situation comparée et des politiques publiques et les orientations budgétaires pour l'année 2018.

Le budget 2018 est maîtrisé et volontariste « entre 2013 et 2018, la dotation globale de fonctionnement est passé de 9,6 à 5,7 millions d'euros, soit - 40,62 % », précise le maire. Une bataille de chiffres s'est alors engagée pour faire apparaître que, depuis 4 ans, la ville a perdu 4 millions d'euros de financement. En 2018, on relève une stabilité globale des dotations de l'État. La réforme de la taxe d'habitation touchera 70 % des Pessacais à travers un dégrèvement progressif.



(de dr. à g.) Sébastien Saint-Pasteur, Philippe Despujols et Didier Sarrat (opposition) ont bataillé sur quelques détails.

Michel SOULÉ-LIMENDOUX

« En 2017, le montant des dépenses d'investissement était de 17 millions d'euros, soit un niveau d'investissement jamais atteint », annonce le maire qui poursuit sa démonstration en indiquant : « après un emprunt de 10 millions en 2017, les investissements 2018, comme ceux de 2016, ne feront aucunement appel à l'emprunt. Il reposeront uniquement sur des fonds propres relatifs à la vente de terrains et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. »

Le rapport de développement durable 2017, présenté par Jérémy Landreau, adjoint au maire en charge de cette délégation, fait

apparaître l'action des Pessacais à travers le Conseil économique, social et environnemental local, les conseils citoyens et le budget participatif. Naji Yahmdi, adjoint au développement social et urbain, aborde l'égalité femmes/hommes en faisant état d'une politique volontariste appliquée dès le plus jeune âge.

La sécurité et la tranquillité des habitants restent une priorité cardinale : « Dès le 1<sup>er</sup> juillet, une brigade de soirée sera créée et présente 5 jours par semaine jusqu'à 1 heure du matin », confirme Franck Raynal.

Michel SOULÉ-LIMENDOUX